Image not found or type unknown

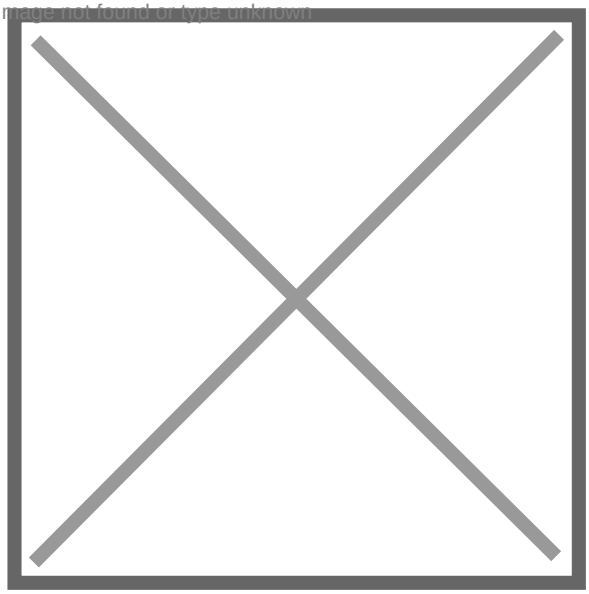

Ne pouvons plus honorer un crédit

Par **saxo24**, le **04/03/2011** à **15:26**

Bonjour,
Nous avons ocntracté un crédit à la consommation, nous avons payé pendant un an (crédit au nom de mon mari avant mariage), mon mari à déclaré une maladie qui l'empèche de travailler maintenant. Notre conseillère nous a dit : vous avez une assurance, nous avons fait un courrier dans ce sens mais pas en recommandé car trop cher. Maintenant la banque se retourne contre nous, n'a fait fonctionner aucune assurance, dit que nous n'avons pas fait de courrier... Mon mari en est malade encore plus, et parcequ'il à peur que l'on se retourne contre moi; Que faire, il passe au tribulnal mardi 8 mars. Merci pour vos réponses. Merci.

Par **edith1034**, le **04/03/2011** à **15:35**

bonjour

faites une demande juridictionnelle pour demander un avocat

présentez vous à l'audience pour demander un report le temps qu'un avocat soit nommé

pour faire une demande juridictionnelle

http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10066&ssrubrique=10067

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

http://www.fbls.net/TINFO.htm

Par **edith1034**, le **04/03/2011** à **15:36**

bonjour

faites une demande juridictionnelle pour demander un avocat

présentez vous à l'audience pour demander un report le temps qu'un avocat soit nommé

pour faire une demande juridictionnelle

http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10066&ssrubrique=10067

pour tout savoir sur le tribunal d'instance

http://www.fbls.net/TINFO.htm

Par **saxo24**, le **04/03/2011** à **16:15**

La demande l'aide juridictionelle est ok, rdv avec son avocat mardi 8/03, mais comme nous n'avons pas plus de preuves que ça elle nous laisse que peu d'espoir ou faire un dossier de surendettement ce qui entrainerai aussi la même chose pour moi, et ça mon mari s'y refuse, car je ne suis pas interdite bancaire.

Par **mimi493**, le **04/03/2011** à **23:35**

Economiser moins de 5 euros va vous couter très cher. Avez-vous contacté l'assurance vous-même au moins ?

Par **saxo24**, le **05/03/2011** à **02:51**

Non, nous ne savons pas qui est cette assurance. Ce n'est pas que nous voulions économiser 5e, c'est que nous ne les avions pas.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés